

Conditions Générales de Vente

Les présentes conditions de vente précisent les conditions générales résultant des dispositions du Code du Tourisme relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours dûment applicables au titre des présentes.

Les présentes dispositions ont pour objet de régir les relations contractuelles entre le client et la société Atlantic Toboggan ayant son siège social au 42 avenue des Becs, 85270 Saint-Hilaire-de-Riez, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de La Roche sur Yon sous le numéro 344 078 597, dont le numéro de TVA intracommunautaire est FR 21 344 078 597 à l'occasion de la réservation de titres d'accès au parc Atlantic Toboggan et de l'exécution des prestations associées telles que proposées dans la brochure ou sur les divers supports d'information.

1 – Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent la vente de billets d'entrée et de prestations complémentaires (ex. pédalos, vestiaires, restauration) proposés par le parc Atlantic Toboggan, à des particuliers consommateurs, via le site officiel www.atlantic-toboggan.com, les partenaires revendeurs ou directement à l'accueil du parc.

Les présentes conditions ont pour objet de porter à la connaissance du client le contenu des billets d'entrée au parc Atlantic Toboggan et prestations associées, notamment, le prix, les modalités de règlement, les conditions d'annulation et de modification du contrat.

La réservation ou la commande de titres d'accès implique l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente de la société Atlantic Toboggan, qui sont portées à la connaissance du client sur notre site internet www.atlantic-toboggan.com en vigueur au jour de ladite réservation ou commande, sous réserve de dispositions particulières contraires.

Il est expressément précisé que les informations figurant dans la brochure du parc Atlantic Toboggan ou sur le site internet www.atlantic-toboggan.com peuvent faire l'objet de modifications en cours de saison, lesquelles sont, préalablement à la confirmation de la réservation, portées à la connaissance du client, à l'exception de celles relatives aux attractions, boutiques, animations, restaurants et autres prestations accessoires, qui peuvent être fermés, modifiés, retardés ou supprimés sans préavis. Dans ce cas, le parc se réserve le droit de modifier le montant global des prestations. Le client peut alors soit annuler ou confirmer sa réservation.

Le parc Atlantic Toboggan se réserve la possibilité de les adapter ou de les modifier à tout moment, sans préavis. Dans ce cas, seront appliquées les Conditions Générales de Vente en vigueur à la date d'achat. Ces modifications seront portées à la connaissance de l'acheteur avant tout achat de billets.

2 – Tarification

Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC). Atlantic Toboggan se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Les tarifs applicables sont ceux affichés au moment de l'achat.

Le prix d'un billet comprend à minima une entrée au parc Atlantic Toboggan pour une personne adulte (à partir de 12 ans) ou un enfant (de 3 à 11 ans inclus) à la date ou à la période de validité indiquée sur le billet. Les enfants de moins de 3 ans bénéficient d'une entrée gratuite au parc Atlantic Toboggan.

Lorsque les conditions tarifaires sont liées à l'âge ou à la taille des enfants, celles-ci sont déterminées en considération de l'âge ou de la taille des enfants le jour du séjour. Un justificatif de l'âge des enfants peut être demandé ainsi que le contrôle de la taille de l'enfant. A défaut de présentation du justificatif ou refus de contrôle de la taille de l'enfant, il est fait application du tarif adulte.

Le prix des billets ne comprend pas les repas, certaines prestations et activités proposées dans l'enceinte du parc Atlantic Toboggan, ou toute autre dépense à caractère personnel.

Les tarifs figurant sur les supports publicitaires sont applicables pour l'année en cours. Ils peuvent être révisés, à la hausse, comme à la baisse, même après réservation, en cas de variations ou de l'imposition des redevances et taxes afférentes aux prestations offertes (conformément aux articles L221-12, R211-8 et R211-9 du code du tourisme).

3 – Modalités et moyens de paiement

Le prix des billets achetés sur notre site internet doit être payé en totalité et doit être versé en une fois et en euros au moment de l'achat.

Le paiement des billets achetés sur notre site internet peut s'effectuer par carte bancaire ou par chèques vacances ANCV Connect.

Pour l'achat de vos billets à l'accueil du parc, vous avez la possibilité de régler en carte bancaire, en espèces, ou en chèques vacances ANCV papier ou Connect.

4 – Billetterie

Les billets d'entrées au parc Atlantic Toboggan sont en vente :

- Sur place, à l'accueil du parc (paiement par carte bancaire, espèces, chèques vacances)
- En ligne via le site officiel www.atlantic-toboggan.com
- Via des revendeurs partenaires agréés.

Chaque billet donne droit à une entrée unique pour la journée sélectionnée, selon les horaires d'ouverture en vigueur (sous réserve des restrictions d'accès fondées sur l'âge, la taille ou encore la sécurité des visiteurs).

Pour toute commande en ligne, l'acheteur reçoit, par email, une confirmation de la commande avec un numéro identifiant la commande. L'acheteur peut accéder à son compte pour télécharger les documents suivants : le(s) billet(s) sous format électronique et le récapitulatif correspondant à l'achat de(s) billet(s).

L'email de confirmation de la commande reçu par l'acheteur vaut preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi n°2000-230 du 13 mars 2000 et constitue le seul document faisant foi en cas de litige.

Un billet daté est valable uniquement pour la date qu'il mentionne.

Un billet non daté ne garantit pas l'accès au parc en cas de forte affluence.

Le contrôle des billets s'effectue à l'entrée du parc Atlantic Toboggan. Dans ce cadre, Atlantic Toboggan se réserve le droit de contrôler l'identité des individus porteurs de billets.

Atlantic Toboggan se réserve également la faculté de refuser au détenteur d'un billet l'accès au parc, ou à l'un(e) quelconque des attractions ou équipements, si le billet est illisible, raturé, endommagé, incomplet, partiellement imprimé ou falsifié.

5 – Annulation et remboursement

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de mauvais temps, sauf décision exceptionnelle de fermeture du parc par la direction.

En cas de fermeture imprévue pour raisons de sécurité ou cas de force majeure, un avoir ou un report pourra être proposé.

Les billets non utilisés ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés.

Les billets datés achetés pour Atlantic Toboggan ne sont ni modifiables, ni échangeables, ni remboursables, quelle que soit la raison (intempéries, indisponibilité, erreur de date, etc.).

Le client peut bénéficier d'un report de sa visite uniquement s'il a souscrit à l'option report.

Cette option lui est proposée au cours de sa réservation en ligne. Cette option n'est disponible que lors de l'achat d'un billet daté, et ne peut être ajoutée ultérieurement. En cas de souscription, les conditions de report seront précisées au client au moment de l'achat.

Sans cette option, aucune demande de changement de date ou de remboursement ne pourra être accepté. L'option report est à régler à la réservation et est non-remboursable.

Les billets non datés ne sont ni modifiables, ni échangeables.

Pour tout billet non daté, l'acheteur dispose d'un délai de quatorze jours à compter de la réception du e-billet pour exercer son droit de rétractation. Il perd ce droit de rétractation si le détenteur du billet, visite le parc Atlantic Toboggan pendant ledit délai. Pour exercer son droit de rétractation, l'acheteur doit informer Atlantic Toboggan de sa décision de se rétracter en lui adressant, avant l'expiration du délai indiqué ci-dessus, la déclaration dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter, accompagné de l'original du billet. La déclaration peut être envoyée :

- Par courrier postal recommandé à l'adresse suivante : Atlantic Toboggan, 42 avenue des Becs, 85270 Saint Hilaire de Riez
- Par email à l'adresse suivante : contact@atlantic-toboggan.com

La société Atlantic Toboggan remboursera l'acheteur de la totalité des sommes versées dans un délai de quatorze jours à compter de la date à laquelle elle aura été informée de la décision de l'acheteur de se rétracter.

Atlantic Toboggan effectuera le remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par l'acheteur lors de l'achat du Billet.

Conformément aux dispositions de l'article L.221-28 du Code de la consommation 12ème alinéa, le délai de rétractation ne peut être exercé pour les Billets datés.

La société Atlantic Toboggan se réserve le droit de ne pas assurer tout ou une partie d'une prestation pour des raisons de sécurité ou de météo sans que le client puisse prétendre à quelque forme d'indemnisation. Atlantic Toboggan reste seule juge de la possibilité de pratiquer ses activités.

6 – Règlement intérieur

Chaque visiteur s'engage à respecter le règlement intérieur affiché à l'entrée du parc et disponible sur notre site internet. Tout comportement inapproprié ou non-respect des consignes de sécurité peut entraîner une exclusion immédiate sans remboursement.

7 – Responsabilité

Atlantic Toboggan se réserve la faculté de refuser au détenteur d'un billet l'accès au parc Atlantic Toboggan ou à l'un(e) quelconque des attractions ou équipements, le jour choisi de la visite, en raison notamment de la réalisation de travaux nécessaires à la sécurité et à la protection des visiteurs, ou liés à la maintenance, réparation, rénovation, de toute ou partie des équipements du parc ou par exemple de la forte

affluence, des conditions météorologiques ou de cas de force majeure contraignant Atlantic Toboggan à la fermeture totale ou partielle du parc.

La responsabilité d'Atlantic Toboggan ne saurait en aucun cas être engagée à l'égard des acheteurs se présentant à l'entrée du parc munis d'un billet, du fait des décisions prises par Atlantic Toboggan concernant les conditions d'exploitation et de maintenance.

La société Atlantic Toboggan ne peut, en aucun cas, être tenue pour responsable en cas de perte, vol des billets ou des objets personnels des visiteurs qui n'auraient pas fait l'objet d'un dépôt à l'endroit réservé à cet effet.

Les enfants restent sous la responsabilité de leurs accompagnateurs tout au long de leur présence dans le parc.

Nos différentes prestations comprennent la mise à disposition d'un matériel adapté. La perte ou la détérioration par une mauvaise utilisation sera facturée par sa valeur de remplacement.

8 – Droit à l'image

Des photos et vidéos peuvent être prises dans l'enceinte du parc à des fins de communication. Si vous ne souhaitez pas y apparaître, merci de le signaler à l'accueil.

9 – Protection des données

Les données personnelles recueillies avec le consentement de l'acheteur sur notre site internet font l'objet d'un traitement informatique, dans le respect de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle qu'amendée.

Les données personnelles recueillies auprès de l'acheteur font l'objet d'un traitement informatique dont la finalité est la gestion de la délivrance des billets et l'exécution des commandes effectuées par l'acheteur et la gestion de l'accès des visiteurs au parc.

Toute personne dont les données ont été recueillies bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ces données, qu'elle peut exercer en s'adressant à Atlantic Toboggan (Atlantic Toboggan, 42 avenue des BeCS, 85270 Saint Hilaire de Riez). Elle peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données la concernant.

10 – Litiges et Assurances

Les présentes Conditions sont soumises à la loi française.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège social d'Atlantic Toboggan.

Toute réclamation devra être adressée à Atlantic Toboggan (Atlantic Toboggan, 42 avenue des Becs, 85270 Saint Hilaire de Riez) par lettre recommandée avec accusé de réception.

Atlantic Toboggan a souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle auprès de Axa France IARD (313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex).

Cette police d'assurance garantit les conséquences de la responsabilité civile pouvant incomber à Atlantic Toboggan raison de dommages corporels, matériels et immatériels causés à ses clients ou aux tiers par suite de faute, erreur ou négligence constatée à l'occasion de son activité professionnelle de gestionnaire d'activités de loisirs au sens du code du tourisme, sans limitation de montant pour les dommages corporels relevant de l'article L. 220-1 du code des assurances et à concurrence de vingt millions d'euros par sinistre et par année pour les autres dommages corporels, ainsi que les dommages matériels et immatériels consécutifs.